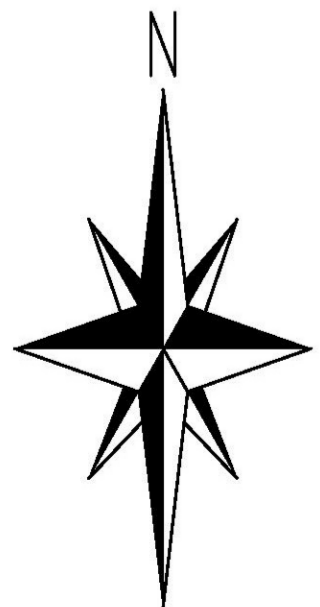


	Zone
	Secteur
	Emplacement réservé pour voie, ouvrage public installation d'intérêt général
	Numéro d'opération
	Espace boisé classé à conserver ou à créer au titre du L. 130-1
	Zone inondable
<b>Éléments de paysage (Art.L 123-1,7°)</b>	
	Alignement planté
	Murs de pierres sèches
	Haie à planter
	Zone de mouvements de terrains
	Bande d'implantation des constructions
	Point de vue
	Sites archéologiques
	Constructions nouvelles localisation approchée



4.2

DEPARTEMENT DE L'AUDE  
**Commune de SAINT-MARTIN LE VIEIL**

P.L.U. arrêté le 6 janvier 2011  
 P.L.U. approuvé le 29 novembre 2011

**PLAN LOCAL D'URBANISME**

REGLEMENT

DOCUMENT GRAPHIQUE D'ENSEMBLE

**B**

Echelle 1/5000